

SOCIÉTÉ ANONYME  
DE L'USINE DE LA BASSE-POINTE

au Capital de 7.000.000 de francs

---

**RAPPORT**

présenté

par les Administrateurs et le Comité de Surveillance

à l'Assemblée Générale des Actionnaires

du 12 Mars 1951

sur les Comptes de l'Exercice 1949-1950

---

Le Comité de Surveillance se compose de :

MM. Em. RIMBAUD, A. DORMOY, Th. de REYNAL Ch. CRASSOUS DE MEDEUIL

---



IMP. BEAUDIN  
MARTINIQUE





C039/106





Messieurs,

Nous conformant à la loi et aux statuts de notre société nous avons l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice 1949-1950, comprenant compte de fabrication sucres et rhums, Bilan au 31 Octobre 1950, Compte de Profits & Pertes, et enfin, nous soumettons à votre approbation la répartition de ce compte.

Si le résultat très faible de ce compte Profits et Pertes nous déçoit tous, c'est qu'il est dû à la mauvaise marche de l'usine pendant la campagne de 1950.

Cette mauvaise marche est due :

1') Au mauvais état des bouilleurs dont nous avons déjà prévu le remplacement par un générateur à tubes d'eau Stein-Müller de la Maison CAIL qui est déjà entièrement rendu à l'Usine et que nous monterons pour la récolte de 1952.

2') A l'apathie du personnel qui avait pris l'habitude de ne marcher que 2 quarts les années précédentes, vue les facilités qu'on avait de liquider les jus à la distillerie chaque fois qu'on manquait de cannes. Cette année, les rhums ne s'écoulant pas, il fallait coûte que coûte faire du sucre, brûler du combustible très coûteux et payer la main-d'œuvre durant les heures d'arrêt.

3') Les pluies qui n'ont cessé de tomber pendant la récolte, ont empêché les cannes de mûrir, d'où pauvreté en sucre et, il faut le dire, la marche interrompue de l'usine pour les causes que nous avons signalées plus haut, venant s'ajouter à cette pauvreté, nous n'avons obtenu que 6.35 % au lieu de 8 % que nous avions escompté d'où une différence de recettes d'environ 24.000.000.

En attendant le montage de notre nouveau générateur, nos bouilleurs ont été entièrement revisés, ainsi que tous les autres postes de l'usine qui laissaient à désirer. Les anciennes presses qui occasionnaient de grosses pertes ont été supprimées et remplacées par un filtre OLIVER qui nous fera récupérer un pourcentage sensible du sucre. Cette récolte s'ouvrira donc sous des meilleurs auspices et nous espérons qu'elle nous permettra, comme par le passé une distribution de dividendes très sensiblement meilleurs.

Les Administrateurs,



## Dépenses

## Compte de Fabrication

### Sucres

Achat Cannes 29.324.560 kgs à 2.817.70		82.628.097,00
Approvisionnements & Combustible . . . . .	4.597.591,00	
Réparations & Entretien . . . . .	14.407.223,10	
Frêt et Frais divers . . . . .	411.019,00	
Frais Généraux . . . . .	3.850.952,60	
Transport de Cannes . . . . .	2.071.960,00	
Main-d'œuvre de Fabrication . . . . .	10.685.392,00	
Achat sucres 1949 restants . . . . .	66.000,00	
Assurances diverses . . . . .	2.260.975,00	
Allocations Familiales et Congés Payés. . . . .	3.988.431,00	
Amortissement . . . . .	2.944.872,00	
Taxes production, transaction, octroi . . . . .	2.113.294,00	
Taxes sur salaires . . . . .	1.228.206,00	
Intérêts et Escompte . . . . .	860.410,94	
Sécurité Sociale . . . . .	1.153.971,00	50.640.297,64

### Rhums

359.300 litres sirop . . . . .	8.982.500,00	
93.520 kgs cannes . . . . .	223.512,00	
Appointements & Salaires . . . . .	1.446.078,00	
Approvisionnements, Combustible & Divers . . . . .	995.107,00	
Achats sirops 1949 existants . . . . .	3.051.325,00	14.698.522,00

Balance . . . . . 244.938,36

148.211.855,00

## Sucres et Rhums

## Recettes

### Sucres

16.540	Quintaux exportés . . . . .	92.340.708.00	
1.481	"    vendus Cion Locale . . . . .	11.533.903.00	
95	"    pour usage industriel . . . . .	735.585.00	
<u>18.116</u>	"    réalisés pour net . . . . .	104.610.196.00	
334	"    restants estimés . . . . .	2.170.800.00	
18.450	"    vendus & estimés . . . . .		106.780.996.00

### Rhums

23.447	litres vendus à l'exportation . . . . .	2.253.309.00	
30.420	"    "    Cion Locale . . . . .	3.280.423.00	
56.867	"    "    pour Frs . . . . .	5.533.732.00	
177.997	"    restants estimés . . . . .	12.459.790.00	
234.864	"    vendus & estimés . . . . .		17.993.522.00

### Sirops

359.300	litres livrés à la Rhumerie . . . . .	8.982.500.00	
542.053	"    restants estimés . . . . .	14.231.325.00	23.213.825.00

### Cannes

93.520	kgs passées par la Rhumerie . . . . .		223.512.00
			<u>148.211.855.00</u>



**Actif****Bilan de l'Usine de la**

---

---

Immobilisations . . . . .	758.875,60
Materiel nouveau. . . . .	26.316.871,47
Bâtiments industriels . . . . .	4.905.000,00
Portefeuille . . . . .	600.000,00
Approvisionnements . . . . .	11.891.925,25
Denrées à réaliser . . . . .	28.361.915,00
Débiteurs divers. . . . .	69.156.034,73
Caisse . . . . .	881.060,38
	<hr/>
	143.371.631,93
	<hr/> <hr/>



Basse-Pointe au 31 Octobre 1950

**Passif**

---

---

Capital . . . . .		7.000.000,00
Fonds de réserve légale. . . . .	119.807,63	
Fonds de réserve statutaire . . . . .	<u>230.000,00</u>	349.807,63
Fonds de prévoyance . . . . .		8.256.374,94
Amortissement immobilisations . . . . .		58.875,60
Créditeurs divers . . . . .		114.919.285,40
Cannes à régulariser . . . . .		12.542.400,00
Profits & Pertes . . . . .		244.938,36
		<hr/>
		143.371.681,93
		<hr/> <hr/>

**Débit**

**Compte de Profits et Pertes**

---

---

Balance . . . . .	244.938.36
-------------------	------------

---

---



arrêté au 31 Octobre 1950

**Crédit**

---

Balance du Compte Fabrication . . . . . 244.988.36

---

## Répartition de la Balance du Compte Profits & Pertes

---

Balance créditrice du compte . . . . .	244.938,36
Plus-value Denrées 1949 . . . . .	306.346,00
	<hr/>
dont il faut prélever 5 o/o pour réserve légale . . . . .	551.284,36
	27.564,21
	<hr/>
Reste . . . . .	523.720,15

Solde avec lequel nous vous proposons de payer aux actionnaires un dividende de 300f par action et les impôts y afférents.



## Rapport du comité de surveillance

---

Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez fait l'honneur de nous confier lors de votre dernière assemblée générale, nous avons procédé à l'examen des écritures de votre Société arrêtées à la date du 31 octobre 1950.

Les divers contrôles et vérifications matérielles que nous avons effectués nous ont permis de constater que ces écritures ont été régulièrement et correctement établies et nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune irrégularité, ni inexactitude dans la tenue des livres,

Nous estimons que vous pouvez approuver les comptes qui nous sont présentés.

Fort-de-France, le 8 Février 1951.

*Les Membres du Comité de Surveillance ;*

MM. Em. RIMBAUD — A. DORMOY — Th. de REYNAL  
Ch. CRASSOUS DE MEDEUIL

---

---

## Rapport

sur les opérations prévues par l'article 40  
de la loi du 24 Juillet 1867

---

Messieurs,

Lors de votre dernière assemblée générale vous avez renouvelé à vos Administrateurs les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

En vertu de ces autorisations votre société a traité des achats de cannes, opérations dans lesquelles vos administrateurs avaient un intérêt personnel et direct.

Ces cannes ayant été réglées au prix fixé par l'Administration, ces opérations rentrent dans le cadre normal de l'activité sociale et n'appellent aucune observation de notre part,

Fort-de-France, le 8 Février 1951.

MM. Em. RIMBAUD — A. DORMOY — Th. de REYNAL  
Ch. CRASSOUS DE MEDEUIL







STAMPAED & ROYALDAM  
SEA, R.L. 1880-1881. 1000 Tr.  
Paris - France  
Moulinage

FRANQUE  
1854

